

CONSEIL MUNICIPAL DE SERMENTIZON
PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU VENDREDI 24 AVRIL 2026

L'an mil deux vingt-six le 24 avril à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de Sermentizon, dûment convoqué le 10 avril par Monsieur Yves CHAMPILOU, le Maire, s'est réuni à la Mairie, sous sa Présidence.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux suivants :

Thomas BOITEL, Valentin BONNEMOY, Remi BREUIL, Yves CHAMPILOU, Anne CREPEL, Antoine DESCHAMPS, Charlène FOURNIER, Elisabeth FRESNEAU-LABARRE, Hélène LAMARQUE, Alexandra MACEDO, Nathalie MARQUET, Cécile MOREL, Gilles MORGON, Serge THEALLIER

Etaient excusés Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux suivants :

Pierre CAPERAN (procuration à Anne CREPEL).

Nombre en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre d'absents ayant donné procuration	1
Nombre de votants	15

Secrétaire de séance : NATHALIE MARQUET

Début de la session : 20H00

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbaux :

- Approbation du PV du Conseil du 22 mars 2026 – Elections
- Approbation du PV du Conseil du 30 mars 2026 – Délégations – Commission – RH
Rectification des délégués su SIEA Assainissement (**délibération 2026-511**)

2. Affaires culturelles et associatives

- Vote des subventions allouées aux associations (**délibération n°2026-501**)

3. Affaires financières :

- Approbation du compte financier unique de 2025 du Budget Général (**délibération n°2026-502**)
- Vote de l'affectation du résultat 2025 du budget général. **.(délibération n°2026-503)**
- Vote du budget primitif 2026 du budget général. **.(délibération n°2026-504)**
- Approbation du compte financier unique de 2025 pour le budget annexe de l'assainissement. **.(délibération n°2026-505)**
- Vote de l'affectation du résultat 2025 du budget annexe de l'assainissement. **.(délibération n°2026-506)**
- Vote des taux de fiscalité. **.(délibération n°2026-507)**

4. Affaires du personnel et des élus

- Indemnisation des heures supplémentaires (IHTS) - **(points reportés)**
- Droit à la formation des élus - **(points reportés)**
- Désignation référent agriculture – forêt (**délibération n°2026-508**)
- **Désignation de deux délégués au sein de la Mission Locale (délibération n°2026-509)**

5 Commission Communale des Impôts Directs

- Désignation des membres (**délibération n°2026-510**)

6 Suivi des dossiers et des décisions

7 Commissions et réunions.

8 Demandes d'urbanisme.

9 Divers

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX :

En application à la lettre l'alinéa 3 de l'article L 2121-15 du CGCT., le conseil mis en place le 22/03/2026, a procédé à l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du 06/03/2026 de l'ancienne mandature.

Le Conseil Municipal a ensuite donné son approbation pour les procès-verbaux des séances du 22/03/2026 et du 30/03/2026, après avoir demandé d'annuler et d'abroger la délibération n°2026-401 au motif d'une inversion entre le titulaire et le suppléant des délégués du SIEA assainissement de la Rive Gauche de la Dore.

D'un commun accord, une nouvelle délibération n°2026-511 rectifiant l'erreur, est prise lors de cette séance.

2. AFFAIRES CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Délibération n° 2026-501

Subventions aux associations pour l'exercice 2026

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions comme suit et demande aux élus membres d'une association de ne pas prendre part au débat du montant attribué à celle-ci.

<u>Associations de la commune</u>	
Comité des Fêtes de Sermentizon	750 €
Amicale Laïque de Sermentizon	250 €
Association les Quatre A	250 €
Société de chasse de Sermentizon	250 €
Culture et patrimoine à Sermentizon	250 €
Association les Gaulois de Sermentizon	250 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sermentizon	150 €
FNACA section de Sermentizon	100 €
Association BTMS (Aulteribe)	100 €
<u>Associations hors de la commune</u>	
Association A.I.D.E.R.	180 €
Association des Paralysés de France	150 €
Ligue contre le Cancer Auvergne	150 €
NAFSEP (Sclérose en Plaque)	150 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Courpière	100 €

Après en avoir délibéré,

L'assemblée décide à l'unanimité d'attribuer les subventions aux associations telles présentées ci-dessus.

3 – AFFAIRES FINANCIERES

Délibération n° 2026-502

Compte Financier Unique 2025 du budget général – CFU

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique 2025 du budget général de la commune remplace le compte de gestion et le compte administratif. Ce document est issu d'un travail collaboratif entre l'ordonnateur et le comptable de la commune.

Monsieur le Maire présente les comptes et précise que la maquette réglementaire est consultable en Mairie par les citoyens.

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques ainsi que les taux de contributions et produits afférents.

RESULTATS 2025			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes de fonctionnement	465 645.49	Recettes d'investissement	174 708.70
Dépenses de fonctionnement	388 532.78	Dépenses d'investissement	127 512.73
Résultat des op réelles	77 112.71	Résultat des op réelles	47 195.97
Recettes de fonctionnement	0.00	Recettes d'investissement	9 459.71
Dépenses de fonctionnement	9 459.71	Dépenses d'investissement	0.00
Résultat des op ordre	-9 459.71	Résultat des op ordre	9 459.71
Résultats de l'exercice	67 653.00	Résultats de l'exercice	56 655.68
Report résultat de l'exercice N-1	29 285.49	Report résultat de l'exercice N-1	-139 302.98
Total résultat de fonctionnement	96 938.49	Total résultat d'investissement	-82 647.30

LES RESTES A REALISER 2025	
En recettes d'investissement	102 000.00
En dépenses d'investissement	96 000.00
Résultat excédentaire des RAR	6 000.00

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée approuve à l'unanimité le CFU 2025 à l'unanimité.

Délibération n° 2026-503

Affectation du résultat 2025 du budget général

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le résultat de fonctionnement est une ressource interne de la commune servant à financer en totalité ou en partie l'investissement.

Au titre de l'exercice 2025, il est nécessaire d'affecter le résultat à hauteur de 76 647,30 €, correspondant au besoin de financement (résultat déficitaire d'investissement (-82 647,30) ajouter des restes à réaliser positifs (6 000)), soit :

Résultat de fonctionnement à affecter C=A+B	96.938,49
<i>Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses</i>	<i>67.653,00</i>
<i>Excédent de fonctionnement reporté (B= FR 002)</i>	<i>29.285,49</i>
Solde d'exécution de la section d'investissement F=D+E	-82.647,30
<i>Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses</i>	<i>56.655,68</i>
<i>Résultat antérieur reporté déficitaire (E=IR 001)</i>	<i>-139.302,98</i>
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G)	6.000,00
Besoin de financement de la section d'investissement (F+G)	76.647,30

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée approuve à l'unanimité l'affectation du résultat telle présenté ci-dessus et dit qu'ainsi le report excédentaire de fonctionnement sera de 20 291,19 pour 2026.

Délibération n° 2026-504

Budget primitif 2026 du budget général

Monsieur le Maire présente le budget primitif de 2026 du budget général de la commune, avec pour objectifs principaux pour 2026 et dans un esprit de convivialité, de bien vivre ensemble, de rassemblement :

- Finaliser les dossiers en cours tels que l'adressage, le programme voirie de 2025.
- Mettre en place des chantiers participatifs en vue d'entretien de chemins, de parer aux urgences en matière de voirie et de créer un terrain de pétanque.
- Faire l'entretien des bâtiments publics (réparation du toit de l'ancienne école, travaux d'électricité de la salle polyvalente et de la mairie).
- Embellir et fleurir les espaces publics.
- Porter une réflexion sur la mise en sécurité routière de la traversée du bourg et de l'entrée du cimetière.
- Mettre en œuvre des nouveaux moyens de communications, dont Panneau Pocket (l'application sur ordinateur ou téléphone sera effective début mai)
- Préparer la mise en place du programme du mandat avec notamment le devenir de l'ancienne école.

La section de fonctionnement s'équilibre à **588 004.19 €**

La section d'investissement s'équilibre à **345 181.30 €**

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée décide à l'unanimité :

1°) D'approuver et d'adopter le Budget Primitif 2026 – Budget Général – annexé à la présente délibération, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et de l'opération pour la section d'investissement.

2°) D'autoriser, Monsieur le Maire, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5%

- Investissement : 7.5%

3°) De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibération n° 2026-505

Compte financier unique 2025 du budget annexe de l'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que ce budget annexe est transféré au 01/01/2026 au SIEA de la Rive Gauche de la Dore, il convient donc d'approuver le compte financier unique de 2025 dont la maquette réglementaire est consultable en Mairie.

RESULTATS 2025			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes de fonctionnement	17 820.77	Recettes d'investissement	472.44
Dépenses de fonctionnement	13 171.97	Dépenses d'investissement	3 792.00
Résultat des op réelles	4 648.80	Résultat des op réelles	-3 319.56
Recettes de fonctionnement	2 043.38	Recettes d'investissement	8 610.76
Dépenses de fonctionnement	8 610.76	Dépenses d'investissement	2 043.38
Résultat des op ordre	-6 567.38	Résultat des op ordre	6 567.38
Résultats de l'exercice	-1 918.58	Résultats de l'exercice	3 247.82
Report résultat de l'exercice N-1	95 301.68	Report résultat de l'exercice N-1	18 208.12
Total résultat de fonctionnement	93 383.10	Total résultat d'investissement	21 455.94

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée approuve à l'unanimité le CFU 2025 du budget annexe de l'assainissement.

Délibération n° 2026-506

Affectation du résultat 2025 du budget annexe de l'assainissement

Le résultat de la section d'investissement étant bénéficiaire, il n'est pas nécessaire de faire une affectation du résultat de fonctionnement.

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée constate à l'unanimité qu'il n'existe pas de besoin de financement et dit que l'affectation du résultat en couverture ou en complément est égal à zéro.

Délibération n° 2026-507

Taux de fiscalité

Après en avoir délibéré,

L'assemblée fixe à l'unanimité les taux de fiscalité de 2026, comme suit :

	<i>Taxe d'habitation sur les résidences secondaires</i>	<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>	<i>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</i>
<i>Taux 2025</i>	11.25%	37.56%	84.72%
<i>Taux 2026</i>	11.25%	37.56%	84.72%

4 – AFFAIRES DU PERSONNEL ET DES ELUS

Délibération n° 2026-5..

Indemnisations des heures supplémentaires

Reportée au motif de l'absence de l'avis du Comité Social Territorial. (Session en juin 2026)

Délibération n° 2026-5..

Droit à la formation des élus

Reportée au motif de manque de renseignements sur l'organisation des formations obligatoires aux nouveaux conseillers sur le territoire, à voire avec TDM, si la Com. Com. prévoit une formation pour l'ensemble des communes.

Par contre, il est proposé deux nouvelles délibérations à l'Assemblée :

Délibération n° 2026-508

Nomination d'un référent agriculture-sylviculture

Le Conseil Départemental sollicite la Commune pour désigner un référent agricole membre du Conseil Municipal.

Le référent agricole contribue à la mise à jour des exploitations agricoles et de l'évolution du foncier agricole de la Commune. Il relaie les informations sur la politique de soutien aux agriculteurs (aide financière) et participe à des groupes de travail autour des enjeux agricoles et du foncier sur le territoire en lien avec les référents de communes voisines.

Par ailleurs, la Commune a besoin d'un référent en matière sylviculture afin de suivre la gestion de son patrimoine forestier et d'orienter ou de transmettre des informations aux propriétaires.

Après en avoir délibéré,

L'assemblée nomme à l'unanimité, Valentin BONNEMOY, Conseiller Municipal. Référent agriculture et sylviculture.

Délibération n° 2026-508

Désignation des délégués au sein de la Mission Locale Bassin Thiernois

La Mission Locale Bassin Thiernois est un service public gratuit dédié aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire ou en recherche d'avenir professionnel.

La Mission Locale accompagne ces jeunes dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un logement ou simplement de conseils.

La Mission Locale est présente sur l'ensemble du territoire grâce à ses 6 lieux de permanence (dont Courpière) et intervient sur 45 communes, pour assurer un accompagnement de proximité,

La Mission Locale bénéficie de soutien de partenaires financiers, dont celui de la Communauté de Communes de Thiers, Dore et Montagne participant à un accompagnement de qualité aux jeunes du territoire, de développer des projets innovants, d'organiser des ateliers ou encore de faciliter l'accès à la formation et à l'emploi.

La Commune de Sermentizon souhaite désigner un référent avec pour mission auprès de nos jeunes de leur faire connaître la Mission Locale Bassin thiernois et d'apporter à leur connaissances les actions menées et d'organiser des rencontres si nécessaires.

Après en avoir délibéré,

L'assemblée désigne à l'unanimité :

Hélène LAMARQUE, en tant que titulaire de la Mission Locale Bassin Thiernois
Et **Alexandra MACEDO** en tant que suppléante.

5 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - CCID

Délibération n° 2026-510

Désignation des membres

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le rôle de la commission communal des impôts directs (CCDI) est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

	CIVILITE	NOMS	PRENOMS
MAIRE	M.	CHAMPILOU	YVES
1	MME	CHAMPILOU	CHRISTIANE
2	MME	CHAVAROT	AUDREY
3	M.	JOHNSSON	CHRISTOPHE
4	M.	OSTENCIAS	YVES
5	MME	CHALUS	MARIE
6	M.	DUGNE	ALAIN
7	M.	GROLET	JEAN-FRANCOIS
8	M.	COISSARD	FREDERIC

9	M.	DUMOULIN	DANIEL
10	M.	BONNEMOY	VALENTIN
11	MME	BREUIL	CATHERINE
12	M.	FETU	BRIGITTE
13	M.	COUDIGNAT	JEROME
14	MME	ESCUIT	BERNADETTE
15	MME	ARNAUD	JACQUELINE
16	M.	FAURE	GILLES
17	MME	BARRY	ISABELLE
18	M.	MILLEREAU	RICHARD
19	MME	LAROYE	LUCIENNE
20	MME	COUDIGNAT	BRIGITTE
21	M.	BAYLE	DAMIEN
22	M.	PONS	DIDIER
23	MME	STRACH	MARIANNE
24	M.	CAPERAN	PIERRE

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée approuve à l'unanimité la liste des commissaires titulaires et suppléants à proposer au directeur Départemental des Finances Publiques.

6- SUIVI DES DOSSIERS ET DECISIONS

Délibération n°2026-511

Abroge et remplace la délibération n°2026-401

Suite à une inversion entre titulaire et suppléant des délégués du SIEAP Assainissement, il convient d'annuler et d'abroger la délibération n°2026-401, ainsi les délégués dans les structures intercommunales sont :

Structures	Titulaires	Suppléants
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Foréz	LAMARQUE HELENE	
Syndicat Intercommunal d'Aide et de Soins à Domicile (S.I.A.S.D) des secteurs de Lezoux, Maringues, Vertaizon	MARQUET NATHALIE	MACEDO ALEXANDRA LAMARQUE HELENE
Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles Publiques (S.I.G.E.P) des communes de Bort l'Etang, Glaine-Montaigut, Neuville et Sermentizon :	CHAMPILOU YVES BOITEL THOMAS	LAMARQUE HELENE THEALLIER SERGE
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Rive Gauche de la Dore (S.I.A.E.P)	MARQUET NATHALIE FOURNIER CHARLENE	
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Assainissement Rive Gauche de la Dore (S.I.A.E.P)	MORGON GILLES	FOURNIER CHARLENE
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de cylindrage et de débroussaillage du canton de Courpière	MORGON GILLES BONNEMOY VALENTIN	
Territoire Energie 63 (TE63)	CHAMPILOU YVES	FOURNIER CHARLENE

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée approuve l'abrogation et le remplacement de la délibération n°2026-401.

DOSSIERS EN COURS :

➤ L'Adressage

Monsieur le Maire rappelle qu'un contrat avec la Poste a été contracté en 2021 afin d'accompagner la commune à la mise en place de l'adressage. L'audit et le rapport du territoire étant déjà effectués, la nouvelle équipe poursuit ce travail avec pour objectif de finir l'opération fin octobre.

Dans un premier temps, les élus travaillent toutes les semaines avec la Poste sur la finalisation de la cartographie consistant à identifier toutes les voies et à attribuer les n° des adresses.

Parallèlement, l'équipe municipale tient informer et concerte les habitants lors des permanences. Cette étape devrait se terminer d'ici fin mai.

Dans un deuxième temps, et après avoir attribué les noms aux adresses, l'équipe municipale accompagnera la population pour faire leur déclaration de changement d'adresse.

Les consultations des entreprises pour commander les plaques de rue et des numéros sont en cours.

➤ Suivi des travaux et pointage des subventions en cours

Rue Chatiagoux : l'entreprise Rozière a terminé et l'entreprise ADN TP intervient la semaine prochaine pour le revêtement final. Ella a entreposé son matériel au stade pour ce week-end.

Abords de la Mairie et de salle polyvalente :

- Les abords du bâtiment ont été fleuris.
- Un devis de PHIL ELEC de 1008 € a été accepté afin d'améliorer l'éclairage extérieur de la Mairie et de la salle polyvalente.
- Arrêtés de périmètre de sécurité à l'ancienne école suite à un problème du toit. (demandes de devis en cours).

7 – SUIVI DES COMMISSIONS ET AUTRES REUNIONS :

➤ Les Commissions :

Plusieurs commissions se sont déjà réunies :

- **La commission n° 1** : Finances-Fiscalité : préparation du budget 2026
- **La commission n° 2** : Social – Enfance : réunion prévue le 30/04
- **La commission n° 5** : Agriculture, forêt, environnement : repérage carte
- **La commission n° 6** : Voirie : Mise en place d'un chantier participatif pour boucher les nids de poules (calendrier, appel à participation, organisation)
- **La commission n° 7** : Réseaux divers : à venir discussion des problèmes liés à la fibre. Feu
- **La commission n° 11** : Communication : feuille de route pour la mise en place des différents moyens de communication :
 - Création d'un livret « nouveaux habitants »
 - Panneaux d'affichage plus grand
 - Bulletin municipal
 - Mise en place fin avril de l'application « Panneau pocket »

➤ Conseil Communautaire du 24/04/2026 : Installation

Installation du Conseil : 58 membres

Election du Président : Tony Bernard

Le Maire informe l'Assemblée de ses délégations (EPF, SIAD Lezoux, au Parc (Gemapi)

8 – DEMANDES D'URBANISME

Le Maire informe l'assemblée que les demandes d'urbanisme ont pris du retard au motif du départ en retraite de la Secrétaire Générale de Mairie, des élections, de l'installation du nouveau conseil et de la préparation budgétaire.

La situation devrait être rétablie d'ici fin mai.

9 – DIVERS

Planning à venir :

Réunion SIGEP le 04 mai

Commémoration du 8 mai

Mariage le 9 mai

Pacs le 13 mai

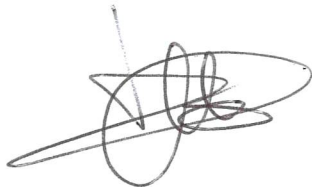
Visite de Mme la Sous-Préfète de Thiers le 13 mai

Conseil Municipal le 29 mai

La session est levée à 9H40.

La Secrétaire de séance

Nathalie MARQUET



Le Maire

Yves CHAMPILOU



DÉPARTEMENT du PUY-DE-DÔME

Arrondissement de THIERS

MAIRIE

DE

SERMENTIZON

63120

Téléphone 04 73 53 19 32

Email : mairie.sermentizon@wanadoo.fr



CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-5

LISTE DES DELIBERATIONS OU AUTRES ACTES PRIS EN SEANCE DU 24/04/2026

Numéro	Actes	Objet
2026-02	PV	Approbation du procès-verbal de la séance du 06/03/2026
2026-03	PV	Approbation du procès-verbal de la séance du 22/03/2026
2026-04	PV	Approbation du procès-verbal de la séance du 30/03/2026
2026-501	Délibération	Subventions 2026 aux associations
2026-502	Délibération	Approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget général
2026-502	Annexe	Document de présentation
2026-503	Délibération	Affectation des résultats de 2025 du budget général
2026-504	Délibération	Vote du budget primitif 2026 du budget général
2026-504	Annexe	Document de présentation
2026-505	Délibération	Approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe de l'assainissement
2026-505	Annexe	Document de présentation
2026-506	Délibération	Affectation des résultats de 2025 du budget annexe de l'assainissement
2026-507	Délibération	Vote des taux de fiscalité
2026-507	Document	Etat 1259 : base et calcul de la fiscalité
2026-508	Délibération	Désignation d'un référent agriculture – forêt
2026-509	Délibération	Désignation d'un référent Mission Locale
2026-510	Délibération	Proposition des membres de la Commission Communales des Impôts Directs (CCID) au Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP).
2026-510	Document	Tableau des 24 membres proposés pour 12 retenus par la DDFIP
2026-511	Délibération	Abroge et annule la délibération n°2026-401 pour inversion entre titulaire et suppléant des membres SIEAP Assainissement